

Groupe **CNPC**
**L'École du Commerce
du Sport**

Calendrier des Formations 2009

www.cnpc.fr



Le DIF

(Droit Individuel à la Formation)

Toutes nos formations à destination des salariés et dirigeants peuvent être éligibles au DIF. Nous pouvons aussi étudier avec vous votre projet afin de vous proposer une offre DIF sur mesure.

Bénéficiaire

Tout salarié :

- Titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDI) à l'exclusion du contrat d'apprentissage et des contrats de professionnalisation et disposant d'une ancienneté d'au moins un an dans l'entreprise.
- Les salariés en contrat à durée déterminée (CDD) peuvent bénéficier du DIF prorata temporis, à l'issue d'un délai de 4 mois consécutifs ou non en CDD au cours des 12 derniers mois.

Caractéristiques : durée du DIF

- Le salarié s'ouvre droit chaque année à un DIF de 20 heures (sauf dispositions conventionnelles ou accord collectif interprofessionnel de branche ou d'entreprise prévoyant une durée supérieure).
- La durée du droit est calculée prorata temporis pour les salariés à temps partiel.
- Les droits acquis annuellement peuvent être cumulés sur 6 ans. Au terme de cette période à défaut de son utilisation en tout ou partie, le DIF reste plafonné à 120 heures.
- Ce plafond s'applique également aux salariés à temps partiel quel que soit le nombre d'années cumulées sur la base des droits annuels acquis prorata temporis.

Mise en œuvre

- La mise en œuvre du DIF se fait sur l'initiative du salarié, en accord avec son employeur.
- Le choix de l'action de formation envisagée est arrêté par accord écrit du salarié et de l'employeur.

Formation

- Des priorités peuvent être définies pour des actions mises en œuvre par convention ou accord collectif de branche ou d'entreprise ou par accord interprofessionnel.

Déroulement du DIF

- Il se déroule en dehors du temps de travail. Cependant, une convention ou un accord collectif de branche ou d'entreprise peut prévoir que le DIF s'exerce en partie pendant le temps de travail.

Rémunération

- Quand la formation a lieu sur le temps de travail, la rémunération est maintenue.
- Quand la formation a lieu hors du temps de travail, une allocation de formation est versée par l'employeur égale à 50 % de la rémunération nette de référence du salarié. Cette allocation de formation n'a pas le caractère d'un salaire. Par conséquent, elle n'est pas soumise à cotisations sociales. Toutefois, la législation relative à la sécurité sociale en matière d'accident du travail et de maladies professionnelles est applicable.

Prise en charge financière

- Les frais de formation sont à la charge de l'employeur et imputables sur la participation à la formation professionnelle continue (professionnalisation ou plan de formation).

DIF et fin de contrat de travail

- En cas de licenciement, sauf faute grave ou faute lourde, le salarié peut bénéficier de son droit au DIF à condition de le demander avant le dernier jour de son préavis.
- En cas de démission, le salarié peut demander à utiliser son DIF sous réserve que la formation soit engagée avant la fin du préavis.
- En cas de départ à la retraite, le salarié n'a pas de droit vis à vis du DIF.

Groupe CNPC

L'École du Commerce du Sport

Lorsque l'on choisit de s'engager avec un organisme de formation, on veut être rassuré sur ses moyens, ses compétences et ses résultats.

Créé en 1981 par la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn avec le soutien des organisations professionnelles et des ministères du commerce et de l'éducation nationale, le CNPC (Centre National Professionnel pour la Commercialisation des articles de sport et loisir) est la plus importante **École du Commerce du Sport** existant en Europe. Le CNPC Sport, c'est le partenaire professionnel d'expérience qui vous garantit le succès de vos projets. Créé par et pour les entreprises du secteur, il collabore avec les plus grandes sociétés, fabricants et distributeurs réunis.

Le CNPC Sport est également une formidable passerelle professionnelle pour des sportifs en reconversion ou des jeunes en recherche d'emploi, leur permettant, grâce à des formations / métiers en continu ou en alternance, d'intégrer une entreprise du secteur de la fabrication et de la commercialisation d'articles de sport à des postes d'assistants managers responsables de magasins, promoteurs des ventes ou de vendeurs techniques responsables de rayons.

Chaque année, ce sont plus de 2600 personnes qui intègrent les différentes filières de formation du CNPC, véritables tremplins pour un accès immédiat au monde du succès.

25 ans d'expérience

+ de 2 600 étudiants chaque année

30 métiers différents

5 sites nationaux :
Pau, Grenoble, Quimper, Mulhouse, Orléans

650 000 heures de formation

92 % de taux de placement

plus de 4 000 m² de locaux

ISO 9001

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur notre site

www.cnpc.fr

FORMATIONS / MÉTIERS : COMMERCIALES ET TECHNIQUES

(en continu ou en alternance)

► Responsable de Magasin de Sport

(9 mois en continu ou 2 ans en alternance)

Pau

Continu

- Du 04 mars au 19 novembre 2009
- Du 09 novembre 2009 au 22 juillet 2010

Alternance

- Du 05 octobre 2009 au 04 octobre 2011

Grenoble

Alternance Montagne

- Du 12 octobre 2009 au 10 octobre 2011

Alternance Plaine

- Du 05 octobre 2009 au 04 octobre 2011
-

► Commercial - Promoteur des Ventes en Articles de Sport

(2 ans en alternance)

Pau

Alternance

- Du 17 août 2009 au 16 août 2011
-

► Vendeur en Magasin de Sport Multiproduits*

(6 mois en continu ou 2 ans en alternance)

Pau

Continu

- Du 28 avril au 26 novembre 2009

Alternance

- Du 14 septembre 2009 au 13 septembre 2011

Grenoble

Continu

- Du 26 mai au 17 décembre 2009
- Du 06 octobre 2009 au 29 avril 2010

Alternance Montagne

- Du 05 octobre 2009 au 04 octobre 2011

Alternance Plaine

- Du 14 septembre 2009 au 13 septembre 2011

Quimper

Alternance

- Du 14 septembre 2009 au 13 septembre 2011

Orléans

Continu

- Du 21 septembre 2009 au 08 avril 2010

Alternance

- Du 21 septembre 2009 au 20 septembre 2011

Mulhouse

Alternance

- Du 12 octobre 2009 au 11 octobre 2011

▶ **Vendeur en Magasin de Sport spécialisé Cycle****

(6 mois en continu ou 2 ans en alternance)

Pau

Continu

- Du 28 avril au 26 novembre 2009

Alternance

- Du 14 septembre 2009 au 13 septembre 2011

Grenoble

Continu

- Du 06 octobre 2009 au 29 avril 2010

▶ **Vendeur en Magasin de Sport + Animateur Sportif BPAPT**

(12 mois – Formation bi-qualifiante CNPC-UCPA)

Grenoble

- Du 17 novembre 2009 au 13 novembre 2010

▶ **Vendeur Technicien Cycle [2 178 € ***]**

(7 semaines - 238 heures)

Pau

- Du 25 mai au 10 juillet 2009

- Du 07 septembre au 22 octobre 2009

Grenoble

- Du 12 janvier au 26 février 2009

- Du 09 mars au 24 avril 2009

- Du 13 mai au 02 juillet 2009

- Du 04 juin au 23 juillet 2009

Mulhouse

- Du 02 février au 19 mars 2009

Orléans

- Du 23 février au 09 avril 2009

- Du 28 septembre au 13 novembre 2009

▶ **Vendeur Technicien Ski (Skiman)** [2 178 €***]

(7 semaines - 238 heures)

Pau

- Du 19 octobre au 04 décembre 2009

Grenoble

- Du 19 octobre au 04 décembre 2009

Chamrousse

- Du 19 octobre au 04 décembre 2009

Briançon (CRET)

- Du 19 octobre au 04 décembre 2009

Annecy

- Du 19 octobre au 04 décembre 2009

Mulhouse

- Du 02 novembre au 11 décembre 2009

▶ **Vendeur Textile et Accessoires Hiver** [2 178 €]

(7 semaines - 238 heures)

Grenoble

- Du 19 octobre au 04 décembre 2009

▶ **Vendeur Technicien Sport Polyvalent**

(4 mois en continu)

Grenoble

- Du 26 mai au 12 octobre 2009

* Sous réserve de conventionnements régionaux.

** Sous réserve de conventionnement national.

*** Plus droit d'inscription au CQP : 80 €.

FORMATIONS / MÉTIERS : "SPÉCIFIQUES" TECHNIQUES

SPORTS DE GLISSE

► Skiman Initiation (5 jours - 7 heures) [640 €]

Pau	- Du 12 au 16 octobre 2009	- Du 26 au 30 octobre 2009
	- Du 02 au 06 novembre 2009	- Du 23 au 27 novembre 2009
	- Du 07 au 11 décembre 2009	- Du 04 au 08 janvier 2010
Grenoble	- Du 21 au 25 septembre 2009	- Du 12 au 16 octobre 2009
	- Du 26 au 30 octobre 2009	- Du 16 au 20 novembre 2009
	- Du 07 au 11 décembre 2009	- Du 14 au 18 décembre 2009
	- Du 04 au 08 janvier 2010	
Briançon (CRET)	- Du 02 au 06 novembre 2009	
Annecy	- Du 16 au 20 novembre 2009	
Mulhouse	- Du 03 au 07 novembre 2009	
Orléans	- Du 12 au 16 janvier 2009	

► Skiman Perfectionnement (2 jours - 14 heures) [295 €]

Pau	- Du 09 au 10 novembre 2009	
Grenoble	- Du 02 au 03 novembre 2009	- Du 09 au 10 novembre 2009
	- Du 07 au 08 décembre 2009	
Annecy	- Du 09 au 10 décembre 2009	

► Skiman Confirmé (10 jours - 70 heures) [880 €]

Pau	- Du 30 novembre au 11 décembre 2009	
Grenoble	- Du 23 novembre au 04 décembre 2009	
	- Du 07 au 18 décembre 2009	
Briançon (CRET)	- Du 16 au 27 novembre 2009	
Annecy	- Du 23 novembre au 04 décembre 2009	

► **Vendeur Snowboard (2 jours - 14 heures)** [295 €]

Pau - Du 16 au 17 novembre 2009

Grenoble - Du 04 au 05 novembre 2009 - Du 12 au 13 novembre 2009
- Du 15 au 16 décembre 2009

Annecy - Du 07 au 08 décembre 2009

► **Vendeur Chaussures de ski (2 jours - 14 heures)** [295 €]

Grenoble - Du 28 au 29 septembre 2009 - Du 21 au 22 octobre 2009
- Du 23 au 24 novembre 2009

Briançon (CRET) - Du 07 au 08 décembre 2009

► **Vendeur Surf (10 jours - 70 heures)** [880 €]

Pau / Biarritz - Du 04 au 15 mai 2009

► **Vendeur Canoë et Kayak (2 jours - 14 heures)** [295 €]

Pau - Du 04 au 05 mai 2009 - Du 08 au 09 juin 2009

CYCLE

► **Vendeur Réparateur Loueur (5 jours - 35 heures)** [640 €]

Pau - Du 06 au 10 avril 2009 - Du 25 au 29 mai 2009
- Du 07 au 11 septembre 2009

Grenoble - Du 26 au 30 janvier 2009 - Du 02 au 06 mars 2009
- Du 20 au 24 avril 2009 - Du 25 au 29 mai 2009
- Du 11 au 15 mai 2009 - Du 08 au 12 juin 2009
- Du 06 au 10 juillet 2009 - Du 07 au 11 septembre 2009

Mulhouse - Du 03 au 07 février 2009

Orléans - Du 23 au 27 février 2009 - Du 13 au 17 avril 2009
- Du 28 septembre au 02 octobre 2009

Quimper - Du 23 au 27 mars 2009

► Module spécifique Suspensions (3 jours - 21 heures) [405 €]

Pau	- Du 20 au 22 avril 2009 - Du 14 au 16 septembre 2009	- Du 08 au 10 juin 2009
Grenoble	- Du 09 au 11 février 2009 - Du 02 au 04 juin 2009	- Du 30 mars au 01 avril 2009 - Du 01 au 03 juillet 2009
Mulhouse	- Du 18 au 20 février 2009	
Orléans	- Du 09 au 11 mars 2009	- Du 12 au 14 octobre 2009

► Module spécifique Freinage Hydraulique (2 jours - 14 heures) [295 €]

Pau	- Du 23 au 24 avril 2009 - Du 17 au 18 septembre 2009	- Du 11 au 12 juin 2009
Grenoble	- Du 12 au 13 février 2009 - Du 15 au 16 juin 2009	- Du 02 au 03 avril 2009 - Du 25 au 26 juin 2009
Mulhouse	- Du 23 au 24 février 2009	
Orléans	- Du 12 au 13 mars 2009	- Du 15 au 16 octobre 2009

► Module spécifique Rayonnage (3 jours - 21 heures) [405 €]

Pau	- Du 20 au 22 avril 2009 - Du 05 au 07 octobre 2009	- Du 22 au 24 juin 2009
Grenoble	- Du 04 au 06 février 2009 - Du 22 au 24 juin 2009	- Du 15 au 17 avril 2009 - Du 08 au 10 juillet 2009
Mulhouse	- Du 25 au 27 février 2009	
Orléans	- Du 24 au 26 mars 2009	- Du 27 au 29 octobre 2009

► Module spécifique Étude Posturale (1 jour - 7 heures) [150 €]

Pau	- Le 30 juin 2009	- Le 22 septembre 2009
Grenoble	- Le 27 janvier 2009	- Le 07 avril 2009
Orléans	- Le 27 mars 2009	- Le 30 octobre 2009
Mulhouse	- Le 17 février 2009	

► **Module spécifique Réglage de Cales**
Conseils de positionnement (1 jour - 7 heures) [150 €]

Pau - *Le 18 juin 2009* - *Le 08 octobre 2009*

Grenoble - *Le 26 janvier 2009* - *Le 06 avril 2009*
- *Le 08 juin 2009* - *Le 22 juin 2009*

► **Best Of "Si on parlait vélo ce week-end..."**
(3 jours - 21 heures) [510 € Pension complète incluse]

Pau - *Du 15 au 17 mai 2009* - *Du 10 au 12 juillet 2009*
- *Du 18 au 20 septembre 2009*

TENNIS / GOLF / CHAUSSURE LÉGÈRE

► **Vendeur Tennis (3 jours - 21 heures) [405 €]**

Pau - *Du 20 au 22 janvier 2009* - *Du 23 au 25 mars 2009*
- *Du 25 au 27 mai 2009*

Grenoble - *Du 15 au 17 avril 2009* - *Du 18 au 20 mai 2009*
- *Du 22 au 24 juin 2009*

Quimper - *Du 23 au 25 novembre 2009*

Orléans - *Du 02 au 04 février 2009*

► **Vendeur Golf (2 jours - 14 heures) [295 €]**

Pau - *Du 01 au 02 juin 2009* - *Du 05 au 06 novembre 2009*

Grenoble - *Du 09 au 10 avril 2009* - *Du 14 au 15 mai 2009*
- *Du 04 au 05 juin 2009*

Quimper - *Du 26 au 27 novembre 2009*

► **Vendeur Chaussure légère (3 jours - 21 heures) [405 €]**

Pau - *Du 23 au 25 mars 2009* - *Du 27 au 29 avril 2009*
- *Du 21 au 23 septembre 2009*

Grenoble - *Du 12 au 14 janvier 2009* - *Du 11 au 13 mai 2009*
- *Du 17 au 19 juin 2009*

OUTDOOR / TEXTILE / FITNESS / SPORT COLLECTIF*

- ▶ **Conseiller technique Outdoor Matériel (2 jours - 14 heures)** [295 €]
Balade, randonnée, trekking

- ▶ **Conseiller technique Outdoor Matériel (2 jours - 14 heures)** [295 €]
Escalade, alpinisme, via ferrata, canyoning

- ▶ **Conseiller Technique Textile (3 jours - 21 heures)** [405 €]

- ▶ **Conseiller Technique Textile Hiver (2 jours - 14 heures)** [295 €]
Habillement technique ski, snowboard

- ▶ **Conseiller Technique Textile Été (2 jours - 14 heures)** [295 €]
Habillement technique randonnée, habillement technique sport d'eau

- ▶ **Conseiller Technique Fitness (1 jour - 7 heures)** [150 €]

- ▶ **Conseiller Technique Sport collectif (1 jour - 7 heures)** [150 €]

* Nous consulter pour les dates. PAU, tél. : 05 59 62 76 70 - GRENOBLE, tél. : 04 76 48 01 59.

FORMATIONS / MÉTIERS : "SPÉCIFIQUES" COMMERCIAUX

MANAGEMENT / GESTION

- Management / Gestion (24 heures chrono - 3 jours 1/2) [850 € Pension complète incluse]

Région Est

(Bas-Rhin)

- Du 07 au 10 avril 2009

- Du 12 au 15 mai 2009

Région Rhône-Alpes (spécial magasin de station de ski)

(Savoie)

- Du 03 au 06 novembre 2009

(Haute-Savoie)

- Du 17 au 20 novembre 2009

- Anglais commercial
Speak Shop English - Glisse (3 jours - 21 heures) [405 €]

Grenoble

- Du 14 au 16 octobre 2009

- Du 07 au 09 décembre 2009

Speak Shop English - Cycle et outdoor (3 jours - 21 heures) [405 €]

Grenoble

- Du 04 au 06 mars 2009

- Du 13 au 15 mai 2009

TECHNIQUES COMMERCIALES *

- Marketing (4 jours - 28 heures) [540 €]

- Merchandising (3 jours - 21 heures) [405 €]

- Étalage (3 jours - 21 heures) [405 €]

- Technique de Vente (3 jours - 21 heures) [405 €]

* Nous consulter pour les dates. PAU, tél. : 05 59 62 76 70 - GRENOBLE, tél. : 04 76 48 01 59.

Ces tarifs n'intègrent ni l'hébergement ni la restauration, nous tenons à votre disposition une liste d'hébergement. Ces tarifs sont donnés à titre d'exemple et n'ont pas valeur contractuelle.

Certificat de Qualification Professionnelle

► Évaluation et Préparation à l'examen

C.Q.P. Cycle
(2 jours) [240 €]

Examen
(1 jour) [80 €]

Pau

- Du 08 au 09 juillet 2009
- Du 20 au 21 octobre 2009

- Le 10 juillet 2009
- Le 22 octobre 2009

Grenoble

- Du 24 et 25 février 2009
- Du 22 au 23 avril 2009
- Du 30 juin au 01 juillet 2009
- Du 21 au 22 juillet 2009
- Du 02 au 03 septembre 2009

- Le 26 février 2009
- Le 24 avril 2009
- Le 02 juillet 2009
- Le 23 juillet 2009
- Le 04 septembre 2009

Orléans

- Du 18 au 19 août 2009

- Le 20 août 2009

Mulhouse

- Du 07 au 08 juillet 2009

- Le 09 juillet 2009

► Évaluation et Préparation à l'examen

C.Q.P. Ski
(2 jours) [240 €]

Examen
(1 jour) [80 €]

Pau

- Du 15 au 16 avril 2009

- Le 17 avril 2009

Grenoble

- Du 11 au 12 mars 2009
- Du 16 au 17 mars 2009
- Du 23 au 24 mars 2009
- Du 30 au 31 mars 2009
- Du 06 au 07 avril 2009
- Du 15 au 16 avril 2009

- Le 13 mars 2009
- Le 18 mars 2009
- Le 25 mars 2009
- Le 01 avril 2009
- Le 08 avril 2009
- Le 17 avril 2009

Mulhouse

- Du 27 au 28 avril 2009

- Le 29 avril 2009

C.Q.P. Tennis
Examen (1 jour) [80 €]

Pau

- Le 04 mai 2009

Grenoble

- Le 02 juin 2009

Informations sur le C.Q.P. (Certificat de Qualification Professionnelle)

Les Certificats de Qualification Professionnelles (C.Q.P.) "Technicien-vendeur Produits Sport" (Maîtrise professionnelle) sont des titres créés par la branche du commerce des articles de sport, par décision de la CPNEFP* du 4 novembre 2004.

Ils se déclinent en 3 options qui constituent 3 C.Q.P. distincts :

- ▶ Technicien-vendeur Produits Sports de Raquettes
- ▶ Technicien-vendeur Produits Glisse
- ▶ Technicien-vendeur Maintenance cycle

Conditions d'accès aux C.Q.P.

Il existe 3 modalités d'accès aux C.Q.P. pour les personnes justifiant d'un niveau V de formation (CAP, BEP ou équivalent) :

- ▶ Par la voie du contrat de professionnalisation : contrat de 6 mois en alternance dont 255 heures de formation en centre.
- ▶ Par la voie de la formation professionnelle continue :
 - Formation de 224 heures en centre + 4 mois attestés d'expérience en entreprise.
 - OU
 - Formation de 350 heures en centre et 8 semaines de stage en entreprise.
- ▶ Par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
Après 3 ans (ou 3 saisons) attestés, d'expérience en entreprise.

Obtention des C.Q.P.

Quelles que soient les modalités d'accès, les C.Q.P. sont délivrés à la suite d'un "examen" de validation organisé en 2 parties :

- ▶ **Une partie théorique** sous forme de QCM : elle conditionne l'accès à la 2^e partie de l'examen et nécessite une note minimale de 12/20.
- ▶ **Une partie pratique** sous forme de mise en situation reconstituée en atelier qui requiert une note minimale de 15/20.

Les examens sont organisés par le CNPC (Centre National Professionnel des Commerces de sports).

Le jury de certification qui délivre les C.Q.P. est constitué des membres de la CPNEFP*.

Compétences attestées par le C.Q.P.

Les C.Q.P. attestent la maîtrise des compétences techniques et commerciales en maintenance, réparation, vente et location des matériels et articles de sports de leurs titulaires.

Organismes de formation préparant aux C.Q.P.

Seul le CNPC est habilité par la CPNEFP* pour organiser les formations en centre dans le cadre du contrat de professionnalisation et les stages de formation professionnelle, donnant accès aux C.Q.P.

Reconnaissance des C.Q.P.

- Les C.Q.P. sont reconnus dans la convention collective au coefficient 170.
- Les C.Q.P. sont inscrits au Répertoire National des Certifications professionnelles suite à une procédure de reconnaissance par l'État.
- Le C.Q.P. Technicien-vendeur Produits Sport option maintenance cycle, confère la capacité à exercer les activités d'entretien et de réparation de cycles, conformément à la loi n°96-603 du 05/07/1996 (Agrément de l'État / DECAPSL-Ministère des Finances).

Conditions d'inscription au passage du C.Q.P.

Fiche d'inscription fournie par le CNPC à compléter et à retourner accompagnée des pièces justificatives demandées et d'un chèque de 65€.

Le dossier ne sera pris en compte qu'à ces seules conditions.

* Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

CNPC SUD
PAU - Siège social
Campus sport et commerce
Avenue Marie André Ampère
BP 70309
64237 LESCAR CEDEX
Tél. : 05 59 62 76 70
Fax : 05 59 62 98 45
cnpc.sud@cnpc.fr

CNPC Alpes
GRENOBLE
6 rue Henri-Dunant
38180 SEYSSINS
Tél. : 04 76 48 01 59
Fax : 04 76 21 79 14
cnpc.alpes@cnpc.fr

CNPC Bretagne
QUIMPER
CCI Quimper
145 av. de Kéradennec
29330 QUIMPER CEDEX
Tél. : 02 98 98 29 49
Fax : 02 98 98 29 39
cnpc.bretagne@quimper.cci.fr

CNPC Centre
ORLÉANS
8 rue Lavoisier
45140 INGRE
Tél. : 02 38 62 84 37
Fax : 02 38 62 20 04
cnpc.centre@wanadoo.fr

CNPC Est
MULHOUSE
19 allée Glück
BP 92412
68067 MULHOUSE
Tél. : 03 89 60 09 60
Fax : 03 89 60 19 10
cnpc.est@pro-format.fr

www.cnpc.fr

